

CR	Numéro de l'action	Intitulé Action	Description de l'action	Maitres d'œuvre	Partenaires	Echéance	PMP	Etat d'avancement	Date de réalisation	Raisons du report	Raisons de l'annulation	Remarques / commentaires
CRDC	170648	Recommandation de la procédure de gestion des berges par la SFW	Réaliser une reconnaissance avec les propriétaires en vue d'une prise en compte des enjeux de gestion des berges et des enjeux de gestion des berges par la SFW				D0275, Paj160, Paj 171, Th7, Th1, La1, L12, L13, O14, O15, L13, O15, O16, O17, O18, O19, O20, O21, O22, O23, O24, O25, O26, O27, O28, O29, O30, O31, O32, O33, O34, O35, O36, O37, O38, O39, O40, O41, O42, O43, O44, O45, O46, O47, O48, O49, O50, O51, O52, O53, O54, O55, O56, O57, O58, O59, O60, O61, O62, O63, O64, O65, O66, O67, O68, O69, O70, O71, O72, O73, O74, O75, O76, O77, O78, O79, O80, O81, O82, O83, O84, O85, O86, O87, O88, O89, O90, O91, O92, O93, O94, O95, O96, O97, O98, O99, O100, O101, O102, O103, O104, O105, O106, O107, O108, O109, O110, O111, O112, O113, O114, O115, O116, O117, O118, O119, O120, O121, O122, O123, O124, O125, O126, O127, O128, O129, O130, O131, O132, O133, O134, O135, O136, O137, O138, O139, O140, O141, O142, O143, O144, O145, O146, O147, O148, O149, O150, O151, O152, O153, O154, O155, O156, O157, O158, O159, O160, O161, O162, O163, O164, O165, O166, O167, O168, O169, O170, O171, O172, O173, O174, O175, O176, O177, O178, O179, O180, O181, O182, O183, O184, O185, O186, O187, O188, O189, O190, O191, O192, O193, O194, O195, O196, O197, O198, O199, O200, O201, O202, O203, O204, O205, O206, O207, O208, O209, O210, O211, O212, O213, O214, O215, O216, O217, O218, O219, O220, O221, O222, O223, O224, O225, O226, O227, O228, O229, O230, O231, O232, O233, O234, O235, O236, O237, O238, O239, O240, O241, O242, O243, O244, O245, O246, O247, O248, O249, O250, O251, O252, O253, O254, O255, O256, O257, O258, O259, O260, O261, O262, O263, O264, O265, O266, O267, O268, O269, O270, O271, O272, O273, O274, O275, O276, O277, O278, O279, O280, O281, O282, O283, O284, O285, O286, O287, O288, O289, O290, O291, O292, O293, O294, O295, O296, O297, O298, O299, O300, O301, O302, O303, O304, O305, O306, O307, O308, O309, O310, O311, O312, O313, O314, O315, O316, O317, O318, O319, O320, O321, O322, O323, O324, O325, O326, O327, O328, O329, O330, O331, O332, O333, O334, O335, O336, O337, O338, O339, O340, O341, O342, O343, O344, O345, O346, O347, O348, O349, O350, O351, O352, O353, O354, O355, O356, O357, O358, O359, O360, O361, O362, O363, O364, O365, O366, O367, O368, O369, O370, O371, O372, O373, O374, O375, O376, O377, O378, O379, O380, O381, O382, O383, O384, O385, O386, O387, O388, O389, O390, O391, O392, O393, O394, O395, O396, O397, O398, O399, O400, O401, O402, O403, O404, O405, O406, O407, O408, O409, O410, O411, O412, O413, O414, O415, O416, O417, O418, O419, O420, O421, O422, O423, O424, O425, O426, O427, O428, O429, O430, O431, O432, O433, O434, O435, O436, O437, O438, O439, O440, O441, O442, O443, O444, O445, O446, O447, O448, O449, O450, O451, O452, O453, O454, O455, O456, O457, O458, O459, O460, O461, O462, O463, O464, O465, O466, O467, O468, O469, O470, O471, O472, O473, O474, O475, O476, O477, O478, O479, O480, O481, O482, O483, O484, O485, O486, O487, O488, O489, O490, O491, O492, O493, O494, O495, O496, O497, O498, O499, O500, O501, O502, O503, O504, O505, O506, O507, O508, O509, O510, O511, O512, O513, O514, O515, O516, O517, O518, O519, O520, O521, O522, O523, O524, O525, O526, O527, O528, O529, O530, O531, O532, O533, O534, O535, O536, O537, O538, O539, O540, O541, O542, O543, O544, O545, O546, O547, O548, O549, O550, O551, O552, O553, O554, O555, O556, O557, O558, O559, O560, O561, O562, O563, O564, O565, O566, O567, O568, O569, O570, O571, O572, O573, O574, O575, O576, O577, O578, O579, O580, O581, O582, O583, O584, O585, O586, O587, O588, O589, O590, O591, O592, O593, O594, O595, O596, O597, O598, O599, O600, O601, O602, O603, O604, O605, O606, O607, O608, O609, O610, O611, O612, O613, O614, O615, O616, O617, O618, O619, O620, O621, O622, O623, O624, O625, O626, O627, O628, O629, O630, O631, O632, O633, O634, O635, O636, O637, O638, O639, O640, O641, O642, O643, O644, O645, O646, O647, O648, O649, O650, O651, O652, O653, O654, O655, O656, O657, O658, O659, O660, O661, O662, O663, O664, O665, O666, O667, O668, O669, O670, O671, O672, O673, O674, O675, O676, O677, O678, O679, O680, O681, O682, O683, O684, O685, O686, O687, O688, O689, O690, O691, O692, O693, O694, O695, O696, O697, O698, O699, O700, O701, O702, O703, O704, O705, O706, O707, O708, O709, O710, O711, O712, O713, O714, O715, O716, O717, O718, O719, O720, O721, O722, O723, O724, O725, O726, O727, O728, O729, O730, O731, O732, O733, O734, O735, O736, O737, O738, O739, O740, O741, O742, O743, O744, O745, O746, O747, O748, O749, O750, O751, O752, O753, O754, O755, O756, O757, O758, O759, O760, O761, O762, O763, O764, O765, O766, O767, O768, O769, O770, O771, O772, O773, O774, O775, O776, O777, O778, O779, O780, O781, O782, O783, O784, O785, O786, O787, O788, O789, O790, O791, O792, O793, O794, O795, O796, O797, O798, O799, O800, O801, O802, O803, O804, O805, O806, O807, O808, O809, O810, O811, O812, O813, O814, O815, O816, O817, O818, O819, O820, O821, O822, O823, O824, O825, O826, O827, O828, O829, O830, O831, O832, O833, O834, O835, O836, O837, O838, O839, O840, O841, O842, O843, O844, O845, O846, O847, O848, O849, O850, O851, O852, O853, O854, O855, O856, O857, O858, O859, O860, O861, O862, O863, O864, O865, O866, O867, O868, O869, O870, O871, O872, O873, O874, O875, O876, O877, O878, O879, O880, O881, O882, O883, O884, O885, O886, O887, O888, O889, O890, O891, O892, O893, O894, O895, O896, O897, O898, O899, O900, O901, O902, O903, O904, O905, O906, O907, O908, O909, O910, O911, O912, O913, O914, O915, O916, O917, O918, O919, O920, O921, O922, O923, O924, O925, O926, O927, O928, O929, O930, O931, O932, O933, O934, O935, O936, O937, O938, O939, O940, O941, O942, O943, O944, O945, O946, O947, O948, O949, O950, O951, O952, O953, O954, O955, O956, O957, O958, O959, O960, O961, O962, O963, O964, O965, O966, O967, O968, O969, O970, O971, O972, O973, O974, O975, O976, O977, O978, O979, O980, O981, O982, O983, O984, O985, O986, O987, O988, O989, O990, O991, O992, O993, O994, O995, O996, O997, O998, O999, O1000			Adopter préalablement une stratégie d'action et un calendrier des tâches avec les différents partenaires susceptibles d'être concernés par le contrôle des impacts en termes (SPW OCEN, SPW SF, SPW CMF, PAV, PL, Communauté...)		
CRDC	170649	Gestion intégrée et sécurisée des cours d'eau et abords	Élaborer le programme PARS à l'échelle du bassin Dyle-Gesne			2016		en cours				Les enjeux et les objectifs ont été définis en 2016, pour les secteurs de 1ère catégorie. La norme d'Etat "L'eau d'Etat" (2012/16) a fait l'objet de présentations aux communaux en mars 2016. Deux formations PARS seront proposées aux communes en octobre et novembre décembre 2016, avec la collaboration des services techniques provinciaux.
CRDC	170649	Gestion intégrée et sécurisée des cours d'eau et abords	Ajout de la méthode du débordage dans les cahiers des charges lors des travaux aux cours d'eau et abords	SPW OCEN		2017		réalisé	2017			Préparé pour les travaux en régie. Plus occasionnellement dans les CC.
CRDC	170650	Gestion intégrée et sécurisée des cours d'eau et abords	Intégrer systématiquement la composante "hydrovérité" dans des travaux aux cours d'eau									En 2017, installation de saches pour martinet-pêcheur sur la Dyle en amont du moulin de Béregh et au Sentier Maurice Coenen à Dilbeigh. En 2018, installation de factures de saules sur la Dyle, Walle et sur le Tron à Waremme. Malheureusement, l'entrepreneur a perdé des factures liées sur un secteur de la Dyle à Waremme que je ne trouve pas.
CRDC	170651	Objets de gestion des risques d'inondations	Autres actions éligibles dans le PCSI Escart - voir l'ensemble des mesures globales prises à l'échelle de la Région wallonne.									voir le rapport de suivi annuel pour le document complet.
CRDC	170652	Objets de gestion des risques d'inondations	Coordonner le suivi en œuvre du PCSI Escart									2017: 3ème réunion des CT891 2018: 4èmes réunions des CT891 2019: 5èmes réunions des CT891 2020: 6èmes réunions des CT891 2021: 7èmes réunions des CT891 2022: 8èmes réunions des CT891 2023: 9èmes réunions des CT891 2024: 10èmes réunions des CT891 2025: 11èmes réunions des CT891 2026: 12èmes réunions des CT891 2027: 13èmes réunions des CT891 2028: 14èmes réunions des CT891 2029: 15èmes réunions des CT891 2030: 16èmes réunions des CT891 2031: 17èmes réunions des CT891 2032: 18èmes réunions des CT891 2033: 19èmes réunions des CT891 2034: 20èmes réunions des CT891 2035: 21èmes réunions des CT891 2036: 22èmes réunions des CT891 2037: 23èmes réunions des CT891 2038: 24èmes réunions des CT891 2039: 25èmes réunions des CT891 2040: 26èmes réunions des CT891 2041: 27èmes réunions des CT891 2042: 28èmes réunions des CT891 2043: 29èmes réunions des CT891 2044: 30èmes réunions des CT891 2045: 31èmes réunions des CT891 2046: 32èmes réunions des CT891 2047: 33èmes réunions des CT891 2048: 34èmes réunions des CT891 2049: 35èmes réunions des CT891 2050: 36èmes réunions des CT891 2051: 37èmes réunions des CT891 2052: 38èmes réunions des CT891 2053: 39èmes réunions des CT891 2054: 40èmes réunions des CT891 2055: 41èmes réunions des CT891 2056: 42èmes réunions des CT891 2057: 43èmes réunions des CT891 2058: 44èmes réunions des CT891 2059: 45èmes réunions des CT891 2060: 46èmes réunions des CT891 2061: 47èmes réunions des CT891 2062: 48èmes réunions des CT891 2063: 49èmes réunions des CT891 2064: 50èmes réunions des CT891 2065: 51èmes réunions des CT891 2066: 52èmes réunions des CT891 2067: 53èmes réunions des CT891 2068: 54èmes réunions des CT891 2069: 55èmes réunions des CT891 2070: 56èmes réunions des CT891 2071: 57èmes réunions des CT891 2072: 58èmes réunions des CT891 2073: 59èmes réunions des CT891 2074: 60èmes réunions des CT891 2075: 61èmes réunions des CT891 2076: 62èmes réunions des CT891 2077: 63èmes réunions des CT891 2078: 64èmes réunions des CT891 2079: 65èmes réunions des CT891 2080: 66èmes réunions des CT891 2081: 67èmes réunions des CT891 2082: 68èmes réunions des CT891 2083: 69èmes réunions des CT891 2084: 70èmes réunions des CT891 2085: 71èmes réunions des CT891 2086: 72èmes réunions des CT891 2087: 73èmes réunions des CT891 2088: 74èmes réunions des CT891 2089: 75èmes réunions des CT891 2090: 76èmes réunions des CT891 2091: 77èmes réunions des CT891 2092: 78èmes réunions des CT891 2093: 79èmes réunions des CT891 2094: 80èmes réunions des CT891 2095: 81èmes réunions des CT891 2096: 82èmes réunions des CT891 2097: 83èmes réunions des CT891 2098: 84èmes réunions des CT891 2099: 85èmes réunions des CT891 2100: 86èmes réunions des CT891
CRDC	170653	Objets de gestion des risques d'inondations	Mettre à jour le carter de l'état d'inondation à l'échelle de la Wallonie									2017-2018: acquisition de nouvelles données + mise à jour des données existantes. 2019: mise à jour de la cartographie pour une actualisation des incidences environnementales et impacte publique.
CRDC	170654	Travaux pour réduire les risques d'inondations par débordement de cours d'eau	Établir une étude hydrologique préalable à la réalisation de travaux de lutte contre les inondations par débordement de cours d'eau dans les vallées suivantes : travaux - étude sur le Hent Fontaine et Dyle à Gesne		SPW-OCEN, Communauté de Dyle-Gesne	2016		en cours				Étude réalisée et validée. Des dates de début 2017. Elle sera complétée uniquement le Hent Fontaine mais tout le sous-bassin amont de la Petite Gesne.
CRDC	170655	Travaux pour réduire les risques d'inondations par débordement de cours d'eau	Préparer les entrées à l'investissement des sous-investissements correspondant aux points suivants :				2016	réalisé	2017			
CRDC	170656	Travaux pour réduire les risques d'inondations par débordement de cours d'eau	Préparer les entrées à l'investissement des sous-investissements correspondant aux points suivants :				2016	réalisé	2018			Le mètre de l'étude pour le 2017 de Thy est passé en 2018. Le dossier est en suspension en 2019. Le projet pour les sections suivantes sera révisé en 2020. L'actuel remplacé par un autre projet à l'étude.
CRDC	170657	Évaluation de la Berce du Caucase	Procéder au classement d'évaluation de la Berce du Caucase dans les sites suivants : de Péloux au versant de "Champ de l'Étoile", de Marbais au versant de "Petit pont sur l'Herpe", d'Eschepremont dans le camping "Les Fontaines" et sur le Grand-Coteau en amont de Gérard Lempereur			2017		réalisé	2017			Sur demande des communes, pour les grosses populations. Plus de demande pour le site de Péloux en 2017-2018. L'évaluation de la Berce du Caucase en 2018 et l'évaluation de la Berce du Caucase en 2019 et 2020.
CRDC	170658	Objets de gestion des risques d'inondations	Préparer les entrées à l'investissement des sous-investissements correspondant aux points suivants :									Même remarques que pour l'action 958.
CRDC	170659	Objets de gestion des risques d'inondations	Préparer les entrées à l'investissement des sous-investissements correspondant aux points suivants :									Même remarques que pour l'action 958.
CRDC	170660	Objets de gestion des risques d'inondations	Préparer les entrées à l'investissement des sous-investissements correspondant aux points suivants :									Même remarques que pour l'action 958.
CRDC	170661	Objets de gestion des risques d'inondations	Préparer les entrées à l'investissement des sous-investissements correspondant aux points suivants :									Même remarques que pour l'action 958.
CRDC	170662	Gestion intégrée et sécurisée des cours d'eau et abords	Assurer le suivi et l'entretien des aménagements réalisés dans les sites suivants : secteur de la Berce du Caucase sur le Petit-Coteau et le Grand-Coteau, entre les sections de la Berce du Caucase et du Hent Fontaine et Dyle à Gesne.									Le suivi/bien-être par les communes pour le péage à l'échelle régionale par le Communauté de Dyle-Gesne et la SPW OCEN en 2018 - voir l'ensemble des documents pour les collectivités concernées. Un contrat pour l'entretien des aménagements réalisés par la SPW OCEN (dépendance de la Mairie de Gesne). Des présentations seront effectuées en décembre 2018.
CRDC	170663	Gestion intégrée et sécurisée des cours d'eau et abords	Assurer le suivi et l'entretien des aménagements réalisés dans les sites suivants :									
CRDC	170664	Gestion intégrée et sécurisée des cours d'eau et abords	Assurer le suivi et l'entretien des aménagements réalisés dans les sites suivants :									
CRDC	170665	Protection / développement de la biodiversité dans les cours d'eau et abords	Appliquer les recommandations de mesures préventives pour la préservation des habitats naturels à l'échelle de la Région wallonne.									2017 + 2018 + 2019
CRDC	170666	Protection / développement de la biodiversité dans les cours d'eau et abords	Appliquer les recommandations de mesures préventives pour la préservation des habitats naturels à l'échelle de la Région wallonne.									Au cas par cas.
CRDC	170667	Protection / développement de la biodiversité dans les cours d'eau et abords	Appliquer les recommandations de mesures préventives pour la préservation des habitats naturels à l'échelle de la Région wallonne.									Concentration uniquement sur les marchés de travaux et l'investissement des actions 958 et 960. Très peu d'opportunités dans la période concernée.
CRDC	170668	Protection / développement de la biodiversité dans les cours d'eau et abords	Appliquer les recommandations de mesures préventives pour la préservation des habitats naturels à l'échelle de la Région wallonne.									Concentration avec la CRDC pour le traitement de l'habitat sur le Grand-Coteau à l'été 2017 (2018).
CRDC	170669	Protection / développement de la biodiversité dans les cours d'eau et abords	Appliquer les recommandations de mesures préventives pour la préservation des habitats naturels à l'échelle de la Région wallonne.									Concentration pour les marchés de travaux qui sont en régie. Très peu de marchés de travaux concernés dans la période concernée. Opportunité sur le chantier de l'habitat en 2017-2018 (voir action 967). Concentration sur le chantier de l'habitat à Walle en 2018. En 2019 il y a eu la concentration sur les travaux précis et elle reportée en 2020 suite de budget.
CRDC	170670	Protection / développement de la biodiversité dans les cours d'eau et abords	Appliquer les recommandations de mesures préventives pour la préservation des habitats naturels à l'échelle de la Région wallonne.									En fonction de la liste de base fournie par action 960.
CRDC	170671	Protection / développement de la biodiversité dans les cours d'eau et abords	Appliquer les recommandations de mesures préventives pour la préservation des habitats naturels à l'échelle de la Région wallonne.									Nouvelle action. Travaux réalisés en 2018. Évaluation de la franchabilité des 2 obstacles bétons.